

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Le mardi 14 mars 2023, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Jean-François Martel, Maire suppléant
Roger Guimond, Serge Pineault, Patrick N. Jean et Alain Martel, conseillers
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière, Monique Thériault, Directrice des finances (18 h 30 – 19 h 30), Gilles Croussette, Directeur des travaux publics (19 h 30), et Linda Levesque Borris, greffière adjointe
Invité : Yvan Lavoie, Raymond Chabot Grant Thornton
Assistance : 0

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2022

M. Yvan Lavoie de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, est en réunion afin de présenter au Conseil les états financiers préliminaires 2022 de la Ville de Saint-Quentin, lesquels seront présentés au public et adoptés lors de la réunion ordinaire mensuelle du 21 mars 2023. Après remerciements du Conseil, M. Lavoie quitte la réunion.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 18 H 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2023-077

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'ordre du jour soit accepté avec les modifications proposées. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le conseiller Jean-François Martel déclare un conflit d'intérêts à l'item no 7.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2023-078

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2023-079

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Patrick Jean, que le huis clos prenne fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2022

Suite à la présentation des états financiers 2022 par M. Yvan Lavoie en début de réunion, une facture intérimaire de la firme Raymond Chabot Grant Thornton est présentée :

RÉSOLUTION 2023-080

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Serge Pineault, que la facture intérimaire # 2 de la firme Raymond Chabot Grant Thornton relativement à l'audit des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, au cout de 5 000 \$ plus taxe, soit acquittée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. DÉLÉGATION : JEAN-ROCH CAYOUCETTE (20 H)

M. Jean-Roch Cayouette propriétaire d'une résidence secondaire au Rang 5 & 6 Nord, est en réunion dans le but d'obtenir l'appui de la Ville relativement aux défis auxquels font face un groupe d'environ 13 résidents, qui souhaitent acquérir le terrain sur lequel est sise leur résidence principale ou secondaire. Le Conseil recommande qu'on le tienne informé du dossier et qu'une étude de la question soit entreprise à la lumière des informations qui lui seront transmises à cet effet. M. Cayouette quitte à 20 h 17.

6. RAPPORT DES TRAVAUX PUBLICS

M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics présente deux dossiers soit :

Toiture du Centre touristique de l'ancienne gare (CTAG)

Une demande de l'entrepreneur Groupe Dean Daigle, responsable des travaux de réfection de la toiture du CTAG, est présentée soit, que la Ville absorbe une partie des dépenses non prévues initialement (50%), représentant la somme de 3 500,00 \$, relativement aux matériaux de construction en hausse. Cette requête ne reçoit pas l'assentiment du Conseil.

(Le conseiller Serge Pineault se retire de la réunion pour conflits d'intérêts)

Nettoyage du réseau d'égout sanitaire – Soumissions

Suite à l'appel d'offres qui s'est terminé le 9 mars dernier en vue du nettoyage du réseau d'égout sanitaire de la Ville de Saint-Quentin, deux soumissions ont été reçues :

- 1) Pin-O-Usée : 28 500 \$ plus taxe / an**
- 2) Laplante Plomberie : 32 000 \$ plus taxe / an**

RÉSOLUTION 2023-081

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean, que la soumission la plus basse, en l'occurrence celle de Pin-O-Usée au cout de 28 500 \$ plus taxe pour 1 an, en vue du nettoyage du réseau d'égout sanitaire de la Ville de Saint-Quentin (Quartier 2), soit approuvée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(Le conseiller Pineault revient en réunion)

(Le Maire suppléant Jean-François Martel se retire de la réunion pour conflit d'intérêt ainsi que la Maire Nicole Somers, et le conseiller Patrick Jean assure la présidence)

7. REQUÊTE GROUPE SAVOIE – FRAIS D'ÉCLAIRAGE

RÉSOLUTION 2023-082

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que les frais d'électricité mensuels (environ 71 \$) pour l'éclairage de deux projecteurs installés par Groupe Savoie le long du chemin Mgr-Martin Est, afin d'assurer la sécurité des employés piétonniers, soient pris en charge par la Ville de Saint-Quentin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(La Maire Somers et le conseiller Martel reviennent en réunion et la Maire reprend la présidence)

8. PROJET DE REZONAGE RUE MARTEL NORD

Le Conseil est mis au courant de l'intention de l'entrepreneur Marc Gallant, à adresser à la Commission des services régionaux du Nord-Ouest (CSRNO) une demande de rezonage sur la rue Martel Nord, de zone R-1 (résidentielle) à zone R-3 (résidentielle multifamiliale).

9. RADIO ROUTE 17 : DEMANDE DE LETTRE D'APPUI

RÉSOLUTION 2023-083

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean, qu'une lettre soit adressée à la Radio Communautaire des Hauts-Plateaux (Route 17) afin d'appuyer la demande de financement de l'organisme au *Fonds d'appui stratégique aux médias communautaires*, en vue d'un projet de mise en place d'une nouvelle stratégie commerciale, par le biais de l'embauche d'un-e représentant-e des ventes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. ORIENTATION MUNICIPALE – GOUVERNANCE LOCALE : 30 ET 31 MARS

Le maire suppléant Jean-François Martel, le conseiller Alain Martel, la conseillère Marie-Josée Thériault et Mme Suzanne Coulombe, Directrice générale, se rendront à Fredericton dans le cadre de l'orientation sur la gouvernance locale « Travailler ensemble pour un meilleur avenir » qui se tiendra le 31 mars 2023, précédé par une réception qui aura lieu le jeudi 30 mars.

11. INVITATION

- 1) AFMNB-AAAPNB (forum arts, culture et municipalités, 21-22 avril 2023) :

➤ **La conseillère Marie-Josée Thériault et la Directrice de la vie communautaire et du tourisme, Mme Maud Chouinard, sont mandatées à y assister ;**

- 2) Lise Bellefleur, adjointe à la direction CSRNO (session d'information pour les directions générales suite à l'ajout de nouveaux mandats découlant de la Réforme de la Gouvernance locale) :

➤ **Le Conseil recommande de vérifier la date, l'heure, l'endroit, la possibilité d'une présentation en Zoom, et de ramener à la réunion du 21 mars.**

12. COMITÉ DU PERSONNEL

Poste de préposé-e à l'accueil

RÉSOLUTION 2023-084

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick Jean, que Mme Chantal Lanteigne soit embauchée au poste de préposée à l'accueil à compter du 3 avril 2023, à raison de 37½ h/semaine au salaire prévu selon l'échelle salariale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Poste de technicien comptable

RÉSOLUTION 2023-085

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que M. Elias Leunou Passo soit embauché à titre de technicien comptable à compter du 3 avril 2023, à raison de 37½ h/semaine au salaire prévu selon l'échelle salariale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 2023-086

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 22 h 34.

Suzanne Coulombe
Directrice générale / Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda Levesque Borris
Greffière adjointe